

#### **CTL DU 15 OCTOBRE 2021 :**

Un Comité Technique Local de Direction s'est réuni le vendredi 15 octobre 2021 en seconde convocation à 9h30 en audio-conférence et en présentiel compte tenu de la situation sanitaire.

L'ordre du jour était le suivant :

- Evolution du réseau de la DDFIP des Yvelines : Opérations au 1er janvier 2022 du Nouveau Réseau de Proximité (pour avis en seconde convocation suite au vote défavorable unanime du 7 octobre 2021) :

L'alliance CFDT- CFTC vote à nouveau contre.

- Maison France Service :

La préfecture des Yvelines a donné son accord pour la création de 2 nouvelles maisons France Service à Bonnières et à La Celle Saint Cloud portant à 9 leur nombre dans le département. Les agents de la DGFIP interviennent sur place ou par téléphone.

- Questions Diverses :

Concernant :

- la transformation des Trésoreries Mixtes de Montfort L'Amaury et St Arnoult en Yvelines ;

- la création du Service de Gestion Comptable Rambouillet ;

- la transformation de la Trésorerie Spécialisée Collectivités Locales de Maurepas ;

- la création du Service de Gestion Comptable St Quentin-en-Yvelines.

Il est mis en place une réunion et chaque situation individuelle sera examinée. Un travail sur le mouvement est en cours et devrait aboutir au 1er janvier 2022 avec accord des agents concernés avant d'être présenté aux OS.

**La CFTC, contre la mise en place du NRP, reconnaît la prise en compte par la direction des situations individuelles dans la mesure du possible, mais remarque que malgré tout les collègues sont dans l'incertitude et angoissés.**

Le Directeur en est d'accord et les situations récentes de Rambouillet ou de St Germain le montrent bien. Il indique que suite à l'agression des 2 collègues à St Germain, il y a eu une réquisition par le commissariat des images de vidéo surveillance et la prise en compte des témoignages des personnes présentes.

Les 2 collègues sont toujours en arrêt (contrecoup important suite à cette agression qui fait suite à des fréquentes agressions verbales : injures). La DGFIP veut que ses agents soient respectés, ainsi les vigiles seront prolongés jusqu'au 30 juin.

Tout le personnel doit être sensibilisé aux mesures de sécurité pour assurer la protection de tous.

**La CFTC souhaite que les vigiles soient maintenus de façon pérenne, car la seule sensibilisation aux mesures de sécurité n'est pas une garantie suffisante pour la sécurité des agents.**

#### **CONTACT PRESSE CFTC :**

Mail : [cftc.dgfip78@gmail.com](mailto:cftc.dgfip78@gmail.com)